

CONCOURS VOL DE FAN AIR CANADA

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ INTERDIT.

Le « CONCOURS VOL DE FAN AIR CANADA » (le « **Concours** ») est un concours qui permet aux participants de s'inscrire pour courir la chance de gagner l'un des prix offerts, conformément au présent règlement officiel (le « **Règlement officiel** »), qui sont disponibles en ligne sur <https://nbacontest.com/fanflight> ou <https://nbacontest.com/fanflightfr>. Le commanditaire de ce concours est NBA Properties, Inc. (le « **commanditaire** ») et peut être contacté ici : fanrelations@nba.com, 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0E6. En participant à ce concours, vous acceptez d'être lié par le présent règlement officiel et convenez que toutes les décisions des entités de la NBA (telles que définies ci-dessous) sont définitives et exécutoires. Le concours est assujéti à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nul là où la loi l'interdit. Le présent règlement officiel s'applique uniquement à ce concours et non à d'autres promotions, concours ou tirages au sort organisés par les entités de la NBA.

PÉRIODE DU CONCOURS :

Le concours débute le 13 juin 2025 à 9 h HE et se termine le 30 juin 2025 à 23 h 59 min 59 s HE (la « **période du concours** »).

ADMISSIBILITÉ, RÉSIDENCE ET ÂGE :

Le concours s'adresse uniquement aux résidents légaux du Canada, y compris le Québec, âgés d'au moins dix-huit (18) ans au moment de leur inscription (chacun, un « **participant** ») qui sont affiliés (parents de joueuses ou entraîneurs) à des équipes de basket-ball de jeunes filles U14-U17. Les employés, dirigeants et administrateurs, ainsi que les membres du ménage et de la famille immédiate et/ou ceux avec lesquels ces employés, dirigeants et administrateurs sont domiciliés, de NBA Properties, Inc., de la National Basketball Association (la « **NBA** »), des équipes membres de la NBA, NBA Media Ventures, LLC, les fournisseurs de prix et les agences de publicité/promotion et leurs sociétés mères, filiales et sociétés affiliées respectives (collectivement, les « **Entités NBA** ») ne sont pas éligibles pour participer ou gagner. Aux fins du présent Règlement officiel, les « membres du ménage » désignent les personnes qui partagent la même résidence et/ou la même adresse postale au moins trois mois par an avec une ou plusieurs Entités de la NBA et les « membres de la famille immédiate » désignent tout parent, conjoint, frère ou sœur, ou enfant et leurs conjoints respectifs. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'admissibilité du gagnant.

COMMENT ENTRER:

Pendant la période du concours, visitez <https://nbacontest.com/fanflight> ou <https://nbacontest.com/fanflightfr> (le « **site Web** ») et remplissez entièrement et soumettez le formulaire de participation au concours pour participer (la « **participation** »). Les inscriptions doivent

être entièrement remplies avec toutes les informations requises et reçues au plus tard à 23 h 59 min HE le 30 juin 2025 pour être éligibles.

Limite d'une (1) participation par personne et par adresse de courriel pendant la période du concours. Les participations supplémentaires reçues d'une personne ou d'une adresse e-mail par la suite seront nulles.

Les inscriptions par quelque moyen que ce soit, qui subvertissent le processus d'inscription, seront nulles. Les renoncataires (tels que définis ci-dessous) ne sont pas responsables des participations perdues, incomplètes, illisibles, en retard, mal acheminées, volées, non livrées, endommagées, brouillées ou mutilées ; Participations ou transmissions perdues ; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard de transmission, interruption ou indisponibilité du réseau, du câble, du satellite, du fournisseur d'accès Internet (FAI), du serveur ou d'autres connexions ; problèmes de communication, défaillance du matériel informatique ou des logiciels ou défaillances techniques ; transmissions brouillées, mal acheminées ou brouillées ; Inscriptions ou communications incomplètes ; ou d'autres erreurs ; les erreurs d'impression, typographiques ou autres apparaissant dans le présent règlement officiel, le site Web, dans toute publicité ou autre matériel lié au concours ; ou d'autres erreurs ou problèmes de toute nature, qu'ils soient mécaniques, humains, informatiques, électroniques ou autrement liés au concours ou en relation avec celui-ci, y compris, avec limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions, l'annonce des prix ou l'annulation ou le report de tout événement ou jeu. Les entités de la NBA se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler toutes les participations d'un participant qui, selon les entités de la NBA, a tenté de falsifier ou de nuire à l'administration, à la sécurité, à l'équité ou au bon déroulement de ce concours. L'utilisation de dispositifs automatisés ou similaires qui subvertissent le processus de participation, y compris, mais sans s'y limiter, les participations soumises à l'aide d'un robot, d'une macro, d'un script ou d'un service de concours (ou tout autre dispositif destiné à automatiser tout aspect de la participation) pour participer à ce concours est interdite et les inscriptions par l'intermédiaire de tels dispositifs sont nulles.

PRIX :

Il y aura un (1) gagnant du prix.

Grand prix (1 prix) : Un (1) gagnant remportera chacun des articles suivants, dont la valeur totale au détail est d'environ 35 000\$ dollars canadiens.

- Une expérience unique pour une équipe de basketball féminine U14-17 composée de quinze (15) joueuses et de cinq (5) accompagnateurs pour assister au match WNBA Canada 2025 à Vancouver, en Colombie-Britannique, qui comprend :
 - Jusqu'à vingt (20) billets aller-retour en classe économique Air Canada® à bord d'un vol exploité par Air Canada® (y compris les vols exploités par Air Canada Rouge® ou sous la bannière Air Canada Express®) au départ d'un aéroport canadien le plus proche de l'équipe gagnante et à destination de l'aéroport international de Vancouver. La sélection des sièges est laissée à l'entière discrétion d'Air Canada. Les dates et heures exactes des vols seront déterminées par Air Canada, en tenant compte de la date du match WNBA

Canada 2025. Le gagnant sera responsable du transport terrestre entre son lieu de résidence et son aéroport de départ.

- Trois (3) nuits d'hébergement à Vancouver en occupation quadruple, en Colombie-Britannique (choisis par le commanditaire à sa seule et entière discrétion).
- Clinique de basketball d'une heure pour l'équipe de basketball des jeunes filles.
- Jusqu'à vingt (20) billets, un par personne, pour le match WNBA Canada 2025 à Rogers Arena. Billets (rangée et siège) choisis par le commanditaire à sa seule et entière discrétion.
- Plus d'autres surprises en cours de route!

Les prix doivent être acceptés tels quels et ne sont ni transférables ni convertibles en espèces. Les substitutions ne sont pas autorisées, sauf si les entités NBA en décident autrement. Les entités NBA se réservent le droit exclusif de substituer le prix ou l'un de ses composants par un autre prix de valeur égale ou supérieure, qui peut inclure une récompense en argent comptant, à leur seule et entière discrétion.

- En participant au Concours, chaque participant admissible reconnaît et convient que le Concours n'est aucunement commandité, endossé, administré ou associé à Air Canada ou l'une ou l'autre de ses sociétés affiliées, et que le partenaire commanditaire est entièrement responsable du déroulement et de l'administration du Concours, notamment de la sélection des gagnants et de la distribution des prix.
- Le Prix AC doit être accepté tel qu'il est attribué sous réserve de toutes les modalités pertinentes applicables au moment de l'échange, y compris les Conditions générales de transport d'Air Canada accessibles au public au www.aircanada.com/ca/fr/aco/home/legal/conditions-carriage-tariffs.html ainsi que les Conditions générales – Cartes-cadeaux accessibles au public au www.aircanada.com/ca/fr/aco/home/book/payment-methods/air-canada-gift-cards.html.
- Les gagnants d'un Prix AC et leur compagnon de voyage sont responsables de tous les frais, dépenses et taxes qui ne sont pas énoncés aux présentes, y compris et sans s'y limiter le transport terrestre, les pourboires, les marchandises, les appels téléphoniques, les dépenses personnelles de quelque nature que ce soit pour les nuitées, les repas et les boissons, les frais de gestion, les repas et les divertissements à bord, les frais de déplacement pour se rendre au point de départ et en revenir, car c'est là que le Prix débute et prend fin; la souscription, au besoin, d'une assurance voyage suffisante, avant le départ; l'obtention de tous les documents de voyage nécessaires, tels que passeports et visas; la conformité aux règles et aux exigences d'entrée, de santé, de douane et d'immigration. Veuillez consulter le site Web du gouvernement du Canada pour en savoir plus sur les exigences relatives à la COVID-19 : www.voyage.gc.ca/voyage-covid. Ces critères d'admissibilité peuvent être modifiés sans préavis.
- Aucun point Aéroplan ni aucun mille ou point d'un autre programme de fidélité ne seront accordés pour le voyage. Sans possibilité de surclassement, et l'utilisation de crédits eSurclassements et de la mise pour surclassement n'est pas permise.
- Les gagnants d'un Prix et leur compagnon de voyage acceptent et reconnaissent les risques associés à la propagation de maladies infectieuses ou transmissibles, et comprennent qu'il est de la responsabilité des gagnants et leur compagnon de voyage de prendre les précautions nécessaires en la matière, notamment en ce qui concerne la COVID-19. Les gagnants d'un Prix et leur compagnon

de voyage reconnaissent avoir pris connaissance du programme Air Canada SoinPropre+ et des mesures obligatoires en matière de santé et de sécurité alors en vigueur. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web d'Air Canada.

- Aucun changement n'est permis aux réservations une fois que la date du voyage est confirmée et que les billets ont été émis.
- Air Canada (MD) et le logo à la feuille d'érable Air Canada sont des marques déposées d'Air Canada utilisées par le partenaire commanditaire sous autorisation.
- En participant au Concours, chaque participant admissible s'engage à tenir indemne et de dégager Air Canada et tous ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants et sociétés affiliées de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation ou action, perte, amende ou frais juridiques découlant, directement ou indirectement, du concours et de son administration, des prix du concours et des activités connexes.

TIRAGE AU SORT:

Après la période du concours, le gagnant du prix sera sélectionné parmi toutes les participations éligibles par un jury composé d'un (1) représentant du commanditaire et d'un (1) représentant du fournisseur du prix, qui jugera les réponses aux questions du concours sur la base des critères suivants : le caractère convaincant de la réponse du participant éligible. La sélection sera effectuée dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la fin du concours dans les bureaux distants du fournisseur du concours.

Pour plus de clarté, le prix sera attribué au finaliste du participant sélectionné, et non au participant sélectionné. Le participant sélectionné doit confirmer que son/sa finaliste est disponible pour participer au prix. S'il est sélectionné, le/la finaliste sera invité(e) à faire partie de l'équipe gagnante et figurera dans le contenu partagé sur les canaux numériques et sociaux du fournisseur de prix (c'est-à-dire Facebook, Instagram, site Web, etc.). Les participants à cette promotion acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les commanditaires du concours et les parties de la NBA, ainsi que leurs représentants et ayants droit, puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou cinématographiques et/ou toute autre ressemblance visuelle des participants à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format actuel ou futur, sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

NOTIFICATION ET SÉLECTION DES GAGNANTS :

Les participants sélectionnés pour les prix seront contactés par e-mail ou par téléphone par un représentant des entités de la NBA avant le 2 juillet 2025. Si le gagnant potentiel ne peut pas être joint OU dans le cas où un gagnant potentiel n'accepte pas le prix ou échoue de se conformer à ces règles et exigences dans un (1) jour ouvrable après avoir été contacté par e-mail ou par téléphone, le prix sera perdu. En cas de confiscation du prix, aucune compensation ne sera accordée et les Entités de la NBA auront l'entière discrétion de sélectionner au hasard un autre gagnant potentiel.

Avant d'être déclaré gagnant d'un prix, le participant sélectionné devra répondre correctement, sans aide d'aucune sorte, mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique et devra également signer et, s'il s'agit d'un mineur, demander à son parent ou tuteur légal de signer en son nom un formulaire de

déclaration et d'exonération (le « **formulaire d'exonération** ») indiquant qu'il a lu, compris et respecté le présent règlement officiel (y compris les conditions d'admissibilité); accorde tous les consentements requis comme prévu dans le présent règlement officiel; autorise les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit à utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du gagnant à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout support ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification; et libère les renoncataires et le fournisseur et/ou fournisseur de prix de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la participation du gagnant à ce concours et de la réception et de l'utilisation du prix. Si le participant sélectionné ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique, ne remplit pas et ne retourne pas le formulaire de renonciation dans le délai requis d'un (1) jour ouvrable, ne se conforme pas au règlement officiel, ou est incapable ou ne voulant pas se conformer au présent règlement officiel, le participant sélectionné sera jugé inadmissible et perdra son prix. Un nouveau gagnant potentiel sera alors sélectionné parmi toutes les participations éligibles restantes conformément au présent règlement officiel.

Toutes les décisions des entités de la NBA concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'éligibilité des participations, sont définitives et contraignantes pour tous les participants dans tous les domaines liés à ce concours.

INDEMNISATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE LIBÉRER ET DE DÉGAGER LES RENONCIATAIRES DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DOMMAGES, PERTES OU BLESSURES RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS ET DE L'ACCEPTATION DE TOUT PRIX QUI PEUT ÊTRE GAGNÉ. LES ENTITÉS NBA N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONDITION, L'ADÉQUATION OU LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRIX.

LES RENONCIAIRES N'ASSUMERONT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC CE CONCOURS ET SERONT LIBÉRÉS DE TOUTE RÉCLAMATION, ACTION, RESPONSABILITÉ, PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES BLESSURES CORPORELLES OU LA MORT DU GAGNANT OU DE TOUT TIERS OU DOMMAGE. AUX BIENS PERSONNELS OU IMMOBILIERS DUS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DU PRIX ET/OU LA PARTICIPATION À CE CONCOURS.

EN PLUS DE TOUTE AUTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL OU AUTREMENT SUR LE(S) SITE(S) WEB DU COMMANDITAIRE, Y COMPRIS LE SITE WEB DU CONCOURS, LE COMMANDITAIRE N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR (A) TOUTE INFORMATION DE PARTICIPATION INCORRECTE OU INEXACTE, OU POUR TOUTE FAUTE OU ÉCHEC DES TRANSMISSIONS DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES; (B) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ, VOL, DESTRUCTION OU MODIFICATION DES PARTICIPATIONS À TOUT MOMENT DU DÉROULEMENT DE CE CONCOURS/JEU CONCOURS; (C) TOUT DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE, DÉFAILLANCE, ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFAUT, RETARD DE FONCTIONNEMENT OU DÉFAILLANCE DE LA LIGNE DE COMMUNICATION, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EN CE QUI CONCERNE TOUT ÉQUIPEMENT, SYSTÈME, RÉSEAUX, LIGNES, SATELLITES, SERVEURS, CAMÉRA, ORDINATEURS OU FOURNISSEURS UTILISÉS DANS TOUT ASPECT DU FONCTIONNEMENT DU CONCOURS; (D) INACCESSIBILITE OU

INDISPONIBILITE DE TOUT RESEAU OU SERVICE SANS FIL, INTERNET OU SITE WEB OU TOUTE COMBINAISON DE CEUX-CI ; (E) SERVICE INTERNET, SANS FIL OU TÉLÉPHONE FIXE SUSPENDU OU INTERROMPU ; (F) TOUTE BLESSURE OU DOMMAGE À L'ORDINATEUR OU À L'APPAREIL MOBILE DU PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE LIÉ OU RÉSULTANT DE TOUTE TENTATIVE DE PARTICIPATION AU CONCOURS OU DE TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT MATÉRIEL DU CONCOURS (LE CAS ÉCHÉANT) ; ET (G) TOUTE PERTE QUELCONQUE, FINANCIÈRE OU AUTRE, SUBIE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ EN RELATION AVEC LE CONCOURS ET LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les renoncataires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Les Entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de les Entités de la NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités de la NBA se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les Entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison. .

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, la télévision publicité radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les informations personnelles des participants au Concours seront (i) détenues par NBA Properties Inc. 3-100 Plaza Drive, Secaucus, New Jersey, USA 07094 ; (ii) être utilisés et accessibles uniquement aux employés directement impliqués dans le Concours, l'analyse interne par les Entités NBA et ses sociétés affiliées, agents et agences de publicité et de promotion ; et, (iii) ne pas être divulguées à d'autres tiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse http://www.nba.com/news/privacy_policy.html.

En s'inscrivant au Concours, les participants admissibles consentent à ce que le commanditaire du concours, Air Canada, les partenaires médias et les agences de publicité et de promotion recueillent, utilisent et conservent les renseignements personnels soumis avec leur inscription, uniquement aux fins de l'administration du Concours, de la sélection des gagnants et de l'attribution des prix, conformément aux politiques de confidentialité du commanditaire et d'Air Canada, qui sont accessibles au public à l'adresse suivante :

- http://www.nba.com/news/privacy_policy.html
- <https://www.aircanada.com/ca/en/aco/home/legal/privacy-policy.html#/>

Les participants éligibles reconnaissent en outre qu'ils ont obtenu le consentement de toute personne dont les renseignements personnels ont été soumis avec leur inscription pour la collecte, l'utilisation et la divulgation décrites ci-dessus. Le commanditaire conservera les renseignements personnels conformément aux lois applicables.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

Toute propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les conceptions, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations qui apparaissent sur les sites Web du commanditaire et d'autres sites en relation avec ce concours, sont détenus ou contrôlés par le commanditaire et/ou ses sociétés affiliées. Tous les droits sont réservés. La copie ou l'utilisation non autorisée de tout matériel protégé par le droit d'auteur ou de la propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

ACCEPTATION DES RÈGLES OFFICIELLES:

En s'inscrivant à ce concours, les participants et les participants acceptent et respectent automatiquement le présent règlement officiel. Toutes les décisions du commanditaire concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité de toute participation, sont définitives et exécutoires pour tous les participants dans tous les domaines liés à ce concours. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire de participation ou la publicité au point de vente, à la télévision, dans la presse écrite ou en ligne, les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

COMPÉTENCE DES LOIS:

Ce concours et le règlement officiel sont assujettis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.